

COMMUNE DE CREVIN



PROJET ÉDUCATIF  
TERRITORIAL

### 1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs. Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

## 2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

### 2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie de Crevin

Adresse : 10, rue de la mairie 35320 Crevin

Téléphone : 02.99.42.41.65

Adresse électronique : accueil.mairie@crevin.fr

Nom de l' élu référent : Anne-Laure Duperrin-Goizet

Fonction : Adjointe au Maire de CREVIN, déléguée à l' enfance et aux affaires scolaires

Adresse électronique : adjoint.enfance-aldg@crevin.fr

Nom du référent technique : Mélanie Virondeau

Fonction : responsable enfance

Adresse électronique : alsh@crevin.fr

### 2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires...)

Nom de la structure partenaire : l' ilot « couleurs »

Nom du référent dans la structure susnommée : Mélanie Virondeau

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Accueil extrascolaire et périscolaire

Adresse : impasse du stade 35320 Crevin

Téléphone : 02.99.42.47.96

Adresse électronique : alsh@crevin.fr

### 2.2. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL)* :	non	
Contrat de ville :	non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :	oui	oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :	non	
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :	non	
Autres :		

\* si un PEL existe, il est attendu que le PEdT en soit sa déclinaison partenariale sur les 3-11 ans ;

\*\* si un CLAS, un CLEA, un PTEA, un CTL existe, il est attendu qu'un représentant soit invité au COPIL du PEdT afin d'assurer une cohérence entre les dispositifs mis en œuvre ;

### 3. CONTEXTE du territoire

Quelques données sociodémographiques de la commune :

Crevin est une commune comptant 2897 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La commune se situe à 20 km de Rennes à proximité de l'axe Rennes Nantes.

25,8% de la population à moins de 14 ans en 2017

2831 ménages avec famille(s) en 2017

24,7% Un couple sans enfant

51,9% Un couple avec enfant(s)

5,1% une famille monoparentale

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

#### 3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (Oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Accueil périscolaire Matin	7h-8h30	50	Oui	Commune	Accueil des enfants et jeux par tranche d'âge
Accueil périscolaire Midi	12h-14h	130 ? (je pense qu'il y en a plus)	Oui	Commune	Accueil des enfants et jeux par tranche d'âge
Accueil périscolaire Après-midi	16h30-18h45	80	Oui	Commune	Accueil des enfants et jeux par tranche d'âge
Accueil périscolaire Mercredi	7h30-18h45	50	Oui	Commune	Accueil des enfants et jeux par tranche d'âge

Activités extrascolaires existantes (Samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (Préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés En moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Petites Vacances	7h30-18h45	35	Oui	Commune	Accueil des enfants Restauration Animation par tranche d'âge Sorties - Séjours accessoire
Vacances été	7h30 -18h45	55	Oui	Commune	

#### 3.2. Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
A2mains	Micro crèche	Mme Aubert 02 99 50 15 84 / 06 78 98 11 54	10 enfants de 0 à 3 ans
Onidoux	Espace jeux	Mme Cousin 06 52 32 35 12	50 enfants de 0 à 3 ans
Arc en Ciel	Ecole publique	Mr Goarnisson 02 99 42 41 04	328 enfants de 2 à 11 ans
L'îlot couleurs	ALSH	Mme Virondeau / Mme Bouessay 02 99 42 47 96	262 enfants de 3 à 12 ans
Simone Veil	Collège	Mme Pavageot 02 23 35 62 60	600 enfants de plus de 11 ans

Espace jeunes	Animation jeunesse	Léo Lagrange – Mme JARDIN 02 99 42 67 31 / 06 32 49 95 94	100 jeunes de plus de 11 ans
---------------	--------------------	--	------------------------------

### 3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	<b>Codage</b>	<b>Sur une journée de classe</b>	<b>Sur une semaine</b>
Temps de vie de l'enfant	<i>A</i>	24 heures	168 heures
Temps scolaire	<i>B</i>	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	<i>C</i>	5 heures 45	23 heures
<i>dont garderie (matin + soir)</i>	<i>D</i>	3 heures 45	15 heures
<i>dont pause méridienne</i>	<i>E</i>	2 heures	8 heures
<i>dont mercredi</i>	<i>F</i>	11 heures 15	11 heures 15
Temps extrascolaire maximum proposé	<i>G</i>	X	55 heures 75

Si vous disposez de moyennes de fréquentation, celles-ci permettront une vision précise des volumes horaires. A défaut, vous pouvez utiliser l'amplitude maximale des temps périscolaires.

	<b>Codage</b>	<b>Sur une journée</b>	<b>Sur une semaine</b>
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	25%	34%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100	25%	33%

### 3.4. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h-8h30		<b>7h30-18h45 Accueil extrascolaire Mercredis Déclaré ACM</b>	7h-8h30	
	Types d'activités, Lieu	Accueil périscolaire matin Déclaré ACM			Accueil périscolaire matin Déclaré ACM	
Temps scolaires Horaires :						
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires	12h-13h			12h-13h	
	Types d'activités, Lieu	Accueil périscolaire temps méridien 7-11 ans Déclaré ACM			Accueil périscolaire temps méridien 7-11 ans Déclaré ACM	
Déjeuner Horaire :		12h-13h/13h14h			12h-13h/13h14h	
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires	13h-14h			13h-14h	
	Types d'activités, Lieu	Accueil périscolaire temps méridien 3-6 ans Déclaré ACM			Accueil périscolaire temps méridien 3-6 ans Déclaré ACM	
Temps scolaires Horaires :						
Après les temps scolaires	Horaires	16h-18h45		16h-18h45		
	Types d'activités, Lieu	Accueil périscolaire soir Déclaré ACM		Accueil périscolaire soir Déclaré ACM		
Autres temps : vacances	Horaires	7h30-18h45		7h30-18h45		
	Types d'activités, Lieu	Accueil extrascolaire Vacances				

Lorsque plusieurs organisations sont proposées en parallèle, il est important de toutes les indiquer pour comprendre l'offre éducative globale. S'il vous apparaît pertinent de préciser des activités proposées hors commune, auxquelles les enfants de la commune participent fortement, indiquez-les.

### 3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT :

	<i>Points forts</i>	<i>Points à améliorer</i>
<b>Le pilotage</b>	Comité de pilotage enfance Conseil d'école Réunion fonctionnement entre les différents services (périscolaire + OCAS, resto et école) Réunions animateurs	Redynamiser le comité de pilotage (Suivi et bilan à mi-parcours).
<b>Les moyens humains</b>	Coordinatrices Continuité du personnel sur les services périscolaires Mercredis et périscolaires	Formation de l'équipe. Régularité et programmation des réunions entre les différents partenaires. Confirmer la stabilité de l'équipe.
<b>L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</b>	Temps de transition Maintenir des liens Temps d'échange informel très régulier avec les différents acteurs. Les formations des agents. Le comité de pilotage Harmonisation des règles	Renforcer les liens avec le temps scolaire et l'équipe enseignante. Formaliser des temps d'échange avec les différents acteurs. Les enfants ont des attitudes différentes selon les temps (respect et langage).
<b>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</b>	Les enfants ont une continuité avec l'équipe d'encadrement des temps hors scolaire. Un règlement commun. Echange au sujet des conflits et difficultés rencontrés sur le temps scolaire et hors scolaire. Sieste échelonnée dès 13h pour les PS.	Evoluer vers une animation conjointe scolaire/périscolaire avec une complémentarité. Mettre en lien les différents projets. Communiquer ou informer les responsables périscolaires du conseil d'école.
<b>L'accessibilité financière</b>	Tarif selon quotient familial. Mise en place du portail familles.	
<b>L'adaptation aux publics</b>	Prise en compte des rythmes de l'âge des enfants. Accueil des enfants en situation de handicap. Rencontre avec Pôle Ressources Handicap Loisirs 35 et les éducateurs spécialisés qui interviennent auprès de l'école.	Elargissement des outils pour la gestion des enfants difficiles. Mallettes à émotions Formation de tous les agents.
<b>La place des parents et des enfants dans le PEdT</b>	Information et communication aux familles. Permanences pour accueillir les familles. Participation au comité de pilotage. Prise en compte de l'avis des familles et choix des activités pour les enfants. Temps festif avec les familles (présentation et spectacles).	Finaliser la communication des activités du temps méridien. Développer la transmission d'informations via le portail familles. Questionnaires aux familles. Pérenniser ces liens.
<b>La prise en compte des rythmes de l'enfant</b>	Le temps de l'enfant est pris en compte sur la journée : - Temps de pause méridien allongé à 2 heures - Rythme de l'enfant adapté selon la tranche d'âge (journée) - sieste échelonnée dès 13h - Privilégier le choix des enfants lors des activités	Temps de réunion pédagogique de rentrée sur les besoins des enfants.

Le renseignement de ces tableaux vise à rassembler les éléments prégnants de votre auto-évaluation, de façon synthétique : toutes les cases ne seront peut-être pas remplies.

Ce PEdT 4 jours s'appuie sur votre expérience locale passée et s'enrichit donc de vos succès et des réponses apportées aux difficultés identifiées.

### 3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT :

	<b>Objectifs</b> visés	Points forts	Points à améliorer
<b>Parcours citoyen</b>	1-Apprentissage de la citoyenneté	Temps scolaire : Activités jeux et sportives « vivre ensemble » avec l'OCAS le midi. Temps d'échange et conseils d'enfants. Règlement intérieur sur le restaurant scolaire/activités péri et extrascolaires. Suivi des enfants via un billet. Elaboration des règles de vie par les jeunes sur certains temps.	Mieux connaître ou interagir avec les acteurs de la commune. Amélioration de la communication aux parents. Réunion de rentrée avec tous les acteurs sur les règles communes. Développer des semaines thématiques. Mettre en place des billets d'informations et valorisants.
	2-Respect de soi et des autres pour apprendre la sécurité à l'enfant piéton, cycliste et passager.	Nombreux points de ranges vélo. Sécurité routière avec les CM à l'école. Petits vélos en maternelle. Sortie vélo aux vacances d'été.	Achat de vélo pour parcours ALSH. Développer les parcours vélo sur le temps du midi. Sorties en utilisant différents transports ou en tant que piéton (commune et extérieur).
	3-Ouverture à l'autre	Inclusion des enfants Ulis. Accueil d'enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires. Réalisation de malles pédagogiques « mieux gérer ses émotions ».	Proposer des formations adaptées à toute l'équipe. Continuer la sensibilisation. Finaliser les malles pédagogiques « mieux gérer ses émotions ». Aide à la scolarité.
	4-Initier les enfants au goût	Ateliers culinaires. Sensibilisation à bien se nourrir. L'animateur mange avec les enfants les mercredis et vacances. Projet zéro déchet (goûter et activités) Activités nature et recyclage.	Favoriser l'alimentation, local, bio et avec moins d'emballage (zéro déchet) à tous les repas. Développer des ateliers culinaires pour le midi.
	5-Découverte de notre environnement	Respecter l'environnement par notre consommation (diminuer l'utilisation de plastique et recycler). Activités autour de la nature et de la biodiversité. Tri sélectif. Potagers à l'école et à l'ALSH.	La boîte à jouer non créée. Les poubelles sont à améliorer. Produits de saison au menu.

		Ateliers jardinage et rencontre avec les agents du service technique.	
<b>Parcours d'éducation artistique et culturelle</b>	1-Découverte artistique et culturelle	Ateliers et expositions à la médiathèque Jeu 2 mots. Initiation à différentes techniques et mise en place d'ateliers créatifs. Sorties culturelles aux vacances. Projet autour de la musique.	Sorties culturelles les mercredis. Faire venir des intervenants extérieurs. Valoriser les compétences des enfants et animateurs. Accentuer les rituels par la musique.
	2-Développer l'imaginaire et créer du lien autour du livre	Sortie à la médiathèque Jeu 2 mots. Temps de lecture. Grands jeux et temps fort.	Coins lectures à améliorer à l'îlot « couleurs ». Animer les lectures. Formation de l'équipe au langage des signes et comptines.
<b>Parcours numérique</b>	1-Valoriser les accueils périscolaires	Peu d'ateliers depuis la fin TPE.	Valorisation des animations auprès des familles (Blog, journal...).
	2-Mise en place d'une semaine numérique	Non réalisé. Projet autour du cinéma à la passerelle. Espace multimédia. Animateur multimédia de la communauté de communes.	<b>Mettre en place une continuité entre ce qui est réalisé sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire.</b>  Utilisation d'outils numériques dans les animations. Emprunt (communauté de communes/multimédia) ou achat de matériel numérique.
<b>Parcours sport et bien être.</b>	1-Faire découvrir le sport dans la globalité. Apprentissage du sport pour les non sportifs.	Intervention de l'association sportive OCAS à l'école et temps du midi. Activités sportives en salle de sport.	Découverte de nouveau sport chaque semaine (ALSH mercredi) + « initiation sportive » aux vacances scolaires. Proposer un accueil sportif libre sur un temps défini le soir (au choix des enfants). Relier les menus aux activités sportives (Quels besoins nutritionnels pour les activités sportives comme une sortie vélo ?).
	2-Technique de relaxation.	Activités calmes avec Yoga, pratique de l'attention et relaxation.	A pérenniser sur tous les groupes

#### 4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES

Afin de définir les objectifs (ce vers quoi l'on souhaite mener les enfants) et les indicateurs (qui permettront d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie), chaque acteur éducatif identifie les problématiques (ensemble des problèmes qui se posent) et les enjeux (ce que l'on peut gagner) éducatifs.

*Nous conseillons aux coordinateurs de s'appuyer sur l'annexe « support Copil diagnostics et convergences »*

##### 4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune :

---

Le projet éducatif de la commune de Crevin vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- ✓ de participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins,
- ✓ d'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variées possibles,
- ✓ de constituer, de développer et d'entretenir leur bagage culturel et sportif et d'apprendre à se cultiver,
- ✓ de se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain,
- ✓ d'investir leurs connaissances dans des réalisations individuelles et collectives,
- ✓ de participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers,
- ✓ d'assumer, selon leurs compétences acquises, des responsabilités et des rôles variés, dans des communautés différentes,
- ✓ de participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie de diverses collectivités.

##### 4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents :

---

- La commune a une école avec une association de parents d'élève.

Les parents souhaitent voir développer la thématique du **vivre ensemble par la communication positive et d'autres moyens de communication** (la langue des signes, par exemple).

-Un accueil en classe Ulis et un accueil adapté est possible pour les enfants en situation de handicap et différents.

##### 4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s):

---

- **Vivre ensemble et fraternité** : Les enfants n'ont pas le même comportement avec l'équipe périscolaire qu'avec les enseignants (**respect** et langage). On constate à l'école quelques conflits entre certains enfants d'une même tranche d'âge. Depuis que les équipes éducative et périscolaire travaillent ensemble, les cas de harcèlements et les conflits sont moins **présents**.

Il y a un véritable enjeu à améliorer le climat scolaire, à travailler sur la coopération afin d'améliorer le vivre ensemble à l'école.

Un des axes du projet d'école est la fraternité avec la mise en place d'un journal pour créer des liens entre les différents élèves de tous les niveaux.

-**L'équipe enseignante constate une utilisation abusive des écrans** et souvent non adaptée à l'âge.

« L'âge moyen de visionnage des premières images pornographiques est autour des 10 ans. »

« À 12 ans, près d'un enfant sur trois a déjà été exposé à la pornographie. Aujourd'hui, il n'a jamais été aussi facile pour les mineurs d'accéder à des contenus pornographiques, de manière délibérée ou accidentelle. »

L'équipe souhaite mener des actions sur les écrans.

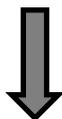
#### 4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires :

- Réflexions autour des activités sportives sur le temps de pause méridienne : créer du lien et recueillir les envies des élèves pour proposer des activités au plus proche des envies des élèves.
- Définir les objectifs du sport sur ce temps : occupationnel, défouloir, investissement ?
- Réussir à atteindre tous les élèves.
- Eviter d'avoir des élèves qui subissent l'activité.
- Lien entre projet sport santé initié par l'OCAS et les activités proposées (sensibilisation aux bienfaits de la pratique sportive, aspect nutritionnel) dans le but de proposer des activités adaptées à toutes et tous.
- Créer du lien avec les animatrices périscolaires (Rencontre avec les animatrices de l'ALSH en amont d'un cycle pour expliquer les séances).
- Mise en place de règles communes (Partage d'espaces ou équipements sportifs).
- Les enfants doivent s'investir et rester dans le choix de son groupe (impossibilité de changer au cours du créneau).

#### 4.5. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

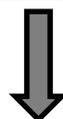
Seront inscrits dans le tableau ci-dessous  
les éléments évoqués dans au moins 2 diagnostics.

Dès lors, l'on peut considérer ces éléments, comme *partagés*.



Ils seront ensuite déclinés par le Comité de Pilotage en objectifs à atteindre, tant d'un point de vue quantitatif, que qualitatif.

<i>Problématiques et enjeux partagés</i>	<i>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</i>	<i>Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants</i>
Vivre ensemble		



Les objectifs et les indicateurs indiqués dans ces cases sont à retranscrire dans la colonne « *Objectif(s) et sous-objectifs visés* » et « *indicateurs* » du tableau 5. « *Parcours des enfants et jeunes* ».

#### **4.6. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi**

---

Permettre le **bien-être** de l'enfant.

Développement affectif et sécurité de l'enfant.

Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité.

Apprentissage de la vie en collectivité.

Mettre en avant la participation de l'enfant.

Apprentissage des règles du vivre ensemble : accès à la citoyenneté.

Permettre le développement de la sensibilité, de la curiosité et de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles et artistiques.

Développer l'imaginaire, la sensibilité et la création à travers les livres.

Associer les familles à la vie du centre.

---



## 5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Ce tableau synthétise les parcours des enfants sur les différents temps éducatifs, c'est à dire ce que font les adultes éducateurs en direction des enfants pour aller vers l'objectif visé. Il devrait permettre, par exemple, à un nouvel acteur éducatif arrivant sur la commune de savoir quelles actions entreprendre auprès des enfants dans le cadre du PEDT en cohérence avec les autres acteurs. Ses actions sont « bornées » par les objectifs et les effets attendus et indicateurs.

L'organisation des adultes peut, elle, faire l'objet d'une fiche de fonctionnement et d'organisation du Copil mais ne doit pas se retrouver dans les parcours des enfants.

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps Familiaux	Temps Scolaires	Temps périscolaires		Temps Extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
<b>Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté</b>							
Améliorer le vivre ensemble.	Se respecter et respecter l'autre.	Privilégier l'échange avec la famille et lui permettre de prendre pleinement son rôle de parent.	Mini projet ou temps d'échange (exemple : le harcèlement ou atelier philosophique).	Fiche de suivi Développer la coopération et mettre les enfants en situation de « vivre ensemble » lors des activités. Animations sportives avec l'OCAS le midi : les notions de fair-play, de respect de l'adversaire, d'équipe...	Fiche de suivi Responsabilisation des enfants et renforcer les temps d'échange. (Atelier philosophie...).	Fiche de suivi Renforcer les temps d'échange. Responsabilisation des enfants par le biais d'activités. Comprendre et respecter les règles de vie.	La communication se fait correctement. L'enfant est capable de résoudre des conflits simples. L'enfant connaît les règles de vie et les respecte. Les règles sont identiques aux différents temps. Les enfants ont le choix des activités.
	Amener les enfants vers une attitude de bienveillance. Responsabiliser les enfants.	Exposition sur la bienveillance à la médiathèque. Malette empruntable par les familles.	Inclusion des enfants Ulis en classe.	Formation des agents « bienveillance et gestion enfants différents ».	Formation des agents « bienveillance et gestion enfants différents ».	Mise en place d'outils sur la bienveillance. Créer du lien sur cette période avec des animateurs saisonniers.	L'adulte a une posture bienveillante et une communication et écoute positive
	Ouverture à l'autre : l'enfant est capable d'accepter l'autre malgré sa différence.	Accueil adapté possible.	Prévention et lien entre les acteurs.	Accueil et inclusion des enfants différents.	Accueil et inclusion des enfants différents.	Inclusion d'enfants en situation de handicap	Une inclusion réussie et partagée.
Accompagner l'enfant en tant qu'éco citoyen : interagir sur son environnement.	Permettre à l'enfant d'expérimenter et découvrir la nature.	Promenades, espaces verts et richesse de la biodiversité sur la commune.	Aménagement d'un bassin, Jardin, spirale d'herbe aromatique et récupérateur d'eau.	Mois de sensibilisation sur les goûters zéro déchet. Ateliers autour du jardinage et de la nature.	Animation avec les agents des espaces verts sur les activités, pour partager leurs savoirs et pratiquer ensemble le jardinage.	L'espace « potager » est repensé avec composteur et récupérateur d'eau. Les agents des espaces verts interviennent sur les activités pour partager leurs savoirs et pratiquer ensemble le jardinage.[VR1][E2]	Les espaces « potager » sont utilisés et entretenus. Les enfants connaissent les agents du service technique et les respectent. Les matériaux non recyclables disparaissent des animations.
	Economiser et préserver les ressources naturelles.	Eco pâturage avec les moutons et Verger conservatoire.		Les matériaux recyclables et naturels seront privilégiés.	Les matériaux recyclables et naturels seront privilégiés	Les matériaux recyclables et naturels seront privilégiés	Les enfants trient mieux.

	Mieux consommer et réduire les déchets. Initier au goût	Tri sélectif au sein des familles. Chaque famille a ses habitudes alimentaires et sa culture. Une partie des familles privilégient les goûters avec moins de déchets. « Consommer différemment » se développe sur le territoire.	Comment pérenniser ces jardins et les faire vivre ?  Atelier culinaire. Intervention autour de la nutrition.	Initier les enfants au goût par des activités liées à l'alimentation (fruits et légumes de saison, diversifier, découverte et accompagner les repas végétariens).	Mois de sensibilisation sur les goûters zéro déchet. Goûters et pique-niques zéro déchet.	Goûters et pique-niques zéro déchet.  Menus réalisés avec les enfants sur les séjours.	Les enfants goûtent. Les enfants gaspillent moins au restaurant scolaire. Les goûters sont plus éco responsables (la poubelle est presque vide). Meilleure connaissance des produits consommés par les enfants Les enfants connaissent-ils la saisonnalité des fruits et légumes ? Connaissances sur l'équilibre alimentaire Les enfants sont-ils capables d'établir des menus équilibrés ?
--	--	---	---	---	--	--	---

**Parcours dont l'enjeu est l'éducation artistique et culturelle**

Découverte artistique et culturelle	Ouverture culturelle. Développer le sens artistique.  Renforcer le lien avec l'espace culturel de la commune et des environs.	Espace culturel à la médiathèque (exposition artistique).  Œuvres artistiques sur la commune (arbre bleu et réalisations d'enfants).	Intervention culturelle et artistique.	Initiation à différentes techniques artistiques lors des ateliers. Formation des agents. Amener des ateliers en diversifiant les pratiques artistiques (théâtre, arts...).	En favorisant les sorties comme la venue de publics, expositions, spectacle sur le territoire... Amener des ateliers en diversifiant les pratiques artistiques (théâtre, arts...).	Sorties culturelles. Développer des activités multi culturelles avec des personnes ressources du territoire. Amener des ateliers en diversifiant les pratiques artistiques (théâtre, arts...).	L'enfant invente, se crée un imaginaire à travers les jeux. L'enfant a des temps de détente et de créativité. Ateliers ou activités en lien.
Développer l'imaginaire et créer du lien autour du livre.	Développer l'imaginaire  Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers la découverte, la créativité et l'innovation.	Bibliothèque et animation autour du livre (tapis conté).	Accueil de classes à la bibliothèque.	Temps calme et accueil BCD sur le temps du midi. Coins livres.	Coins livres. Lire des histoires individuellement et collectivement. Projet autour des contes.	Thématique autour de l'imaginaire. Coins livres. Lire des histoires individuellement et collectivement. Projet autour des contes.	Les coins lectures sont fréquentés. Projet d'animation en lien avec le livre ou la médiathèque.

## Parcours visant à répondre à des problématiques numériques

Rendre accessible les outils numériques.	Découverte des outils numériques.	L'outil numérique est généralement disponible au sein des familles. Espace multimédia.	Renouvellement informatique en 2021. Sensibilisation « le temps passé sur les écrans » avec un sondage et une réunion à destination des jeunes des CM.	Utilisation de l'outil numérique lors d'ateliers. Créer un groupe de reporter.	Utilisation de l'outils numérique (Roman photo ou vidéo, light painting...) Création d'affiches pour les temps forts ou semaine de sensibilisation.	Ateliers avec outils numériques : photos et caméscope/ espace multimédia de la communauté de communes. Réalisation et présentation d'un diaporama /création d'articles.	Atelier avec caméscope, appareil photo, ordinateur...
Valoriser les différents projets des enfants.	Rendre visible le panel d'activités. Créer du lien.	La communication est à améliorer. Padlet de l'école Site de la commune et portail familles.	Padlet école. Fête de l'école. Panneaux autour de l'école.	Site de la commune et portail familles.	Site de la commune et portail familles.	Site de la commune et portail familles.	Livret d'accueil Connaissance des propositions et projet des enfants.
Créer des liens pour une continuité éducative.	Meilleure connaissance des différents acteurs Faciliter la communication, les échanges et les transmissions. Les lieux sont des liens sociaux.  Renforcer le lien entre les différents acteurs.	La famille connaît-elle les différents acteurs ?	L'école permet de transmettre les mots informatifs par les cahiers et le Padlet. Un sondage est effectué auprès des familles sur les thématiques souhaitées.  La fête de l'école est un temps fort pour l'équipe enseignante et les familles.  Temps d'échange avec le service périscolaire et restauration.  Réflexion sur un café parent.[VR3][E4] (créer du lien et lieu d'échange).	Mise en place d'un livret d'accueil présentant les services de la commune.  PAI commun à l'école Copil  Temps d'échange avec le service périscolaire et restauration.  Réflexion du café parent et temps d'échange avec les familles à valoriser.	Mise en place d'un livret d'accueil présentant les services de la commune.  PAI commun à l'école Copil  Temps d'échange avec le service périscolaire et restauration.  Temps d'échange avec les familles à valoriser.	Mise en place d'un livret d'accueil présentant les services de la commune.  Temps d'échange conviviaux lors des vacances (fêtes et veillées été) et lors de représentation en fin d'année.  Temps d'échange lors de l'été.	Les familles et les enfants repèrent les différents acteurs.

## 6. PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

Structure de pilotage : (elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales : écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et aux enfants est à identifier.)

Composition de la structure de pilotage :

- Directeur de l'école
- Représentant de l'Office cantonale et du sport
- Représentant de parents
- Responsable périscolaire et coordinatrice enfance
- Elue enfance

Coordination du projet (lorsqu'il existe un PEL, celle-ci doit s'appuyer sur l'expérience acquise) :

Nom et prénom du coordinateur : Virondeau Mélanie

Fonction : Coordinatrice enfance

Adresse : impasse du stade 35320 Crevin

Téléphone : 02.99.42.47.96

Adresse électronique : [alsh@crevin.fr](mailto:alsh@crevin.fr)

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc.). Une fréquence d'au moins 3 réunions/an est souhaitable.

## 7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

### Mode d'inscription aux activités proposées :

X <input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	x <input type="checkbox"/> Modulable
--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

### Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

Les familles peuvent trouver des informations par le biais du site de la commune ou le portail famille.  
Les responsables de chaque pôle sont disponibles pour répondre à toute demande de renseignements.

## 8. PLAN MERCREDI

Labellisation plan mercredi :  oui  en cours de demande  souhaitée  non

Si oui préciser la date de début de labellisation (JJ/MM/AAAA) : la labélisation sera demandée courant juin, **pour une mise en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2021.**

Annexe : Support COPIL PEDT : diagnostics et convergences

*L'enjeu de ce temps de diagnostic est d'identifier pour les différents éducateurs les problématiques et enjeux éducatifs sur les différents temps de l'enfant. Ceux-ci pourront ensuite se traduire en objectifs.*

Acteurs éducatifs:  commune  parents  enseignants  associations

Diagnostic : Problématiques et enjeux éducatifs :

*« Ce que je ne vois pas chez les enfants et que je souhaite voir. Ce que je vois et que je ne souhaite plus voir. »*


Convergence : « *Quels sont les problématiques et enjeux évoqués dans au moins 2 diagnostics* »

1.
2.
3.

Traduction de ces diagnostics partagés en objectifs (ce qui est visé).

1.
2.
3.

Effets attendus et indicateurs quantitatif et qualitatif (ce qui permettra d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie).

	Effets attendus	Indicateurs observables et mesurables (qualitatifs et quantitatifs)
objectif 1		
objectif 2		
objectif 3		

Viendront ensuite les actions, à écrire en dernière phase et qui pourront évoluer selon l'évaluation.